



PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
Service Environnement-Risques

**Arrêté préfectoral relatif à l'ouverture et à la clôture de la chasse
pour la campagne 2019-2020 dans le département des Alpes de-Haute-Provence**

Synthèse des observations exprimées dans le cadre de la consultation du public

Conformément à la loi n° 2012-1460 du 27 décembre 2012 relative à la mise en oeuvre du principe de participation du public (modifiant le code de l'environnement) aux décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement, une consultation du public sur le projet d'arrêté a été conduite pendant le délai légal de 21 jours (du 29 mai au 18 juin 2019).

Cette consultation faite par la voie électronique sur le site internet de la préfecture des Alpes de-Haute-Provence n'a donné lieu à aucune observation.

Le Directeur Départemental
des Territoires,

Rémy BOUTROUX